

# SERRALONGUE *notre village*



## Retour (1/3)

Je te retrouve enfin, nature  
magnifique,  
Et toi ciel catalan qui toujours  
resplendit.  
O sereine grandeur ! O beauté  
féerique !  
Je te retrouve enfin, mon calme  
Paradis.

Je me suis enivré de tes parfums  
étranges,  
Montagne lumineuse aux flancs  
déjà jaunis.  
Canigou ! Ton front blanc comme  
l'aile des anges  
Se dresse, fièrement, dans l'azur  
infini.

J'ai voulu voir encor, o^ nos  
vieilles Albères !  
Vos couchers de soleil, le  
merveilleux décor  
De cette fin d'automne où le  
feuillage d'or  
Tombe, jonchant des bois les  
sentiers solitaires.

**Abdon POGGI**



## Sommaire

Le mot du Maire .....	2
Vie municipale.....	3
Liste des délibérations.....	8
Communication.....	9
Vie Associative.....	10
Etat civil .....	15

Chers amies, Chers amis,

L'année 2018 a été une année riche en événements que nous avons bien préparés et que nous avons su mener à bien au fur et à mesure.

**\* Le Millénaire :**

Tout a été dit dans le bulletin spécial millénaire. Je vais juste vous faire partager les remerciements de Mme Eliane COMELADE : « chers Amis, Merci pour cette belle brochure/ compte rendu. C'est avec un très grand plaisir que je suis venue dans ce si joli petit village et c'est avec grand plaisir que j'y reviendrai. Cordialement ».

**\* Le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale :**

Cet événement aussi a été préparé longtemps à l'avance (deux ans) par Elisabeth et Robert HINSBERGER. Avec notre aide ils ont pu trouver des descendants de nos 33 « enfants du village » morts pour la France pendant la première guerre mondiale. Les familles MOLI/ BATLLE et QUINTANE/KREEPS ont prêté des documents et lu des lettres émouvantes. La cérémonie du 11 novembre était différente des autres années avec tout d'abord le dévoilement du nom de Pierre CHAMBON, oublié sur le monument aux morts, la lecture par les enfants d'une biographie des 33 soldats, préparée par Elisabeth et la sonnerie « Aux morts » jouée au trombone par le petit Léandre. Bavo et merci encore Elisabeth et Robert.

**\* Le Plan Local d'Urbanisme :**

Le 23 novembre, dans la salle Jean Marqués, Mme Sandrine CAPEILLE du cabinet ARCHI CONCEPT, a présenté au cours de la troisième réunion publique, le fruit de notre travail. Un plan des zones ouvertes à la construction, des zones agricoles et des zones naturelles a été arrêté, mais pas figé, il va maintenant être présenté aux services de l'état (la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, les Bâtiments de France) pour ne citer qu'eux. Après cette validation ce sera au tour du conseil municipal de délibérer, l'enquête publique suivra avant la décision définitive de Mr le Préfet.

**\* Le début des travaux du multiple rural:**

Le chantier du multiple rural est enfin lancé. Après plusieurs années d'études et de recherche de financements, le dossier de consultation des entreprises a été lancé ce printemps. Fin juillet les entreprises retenues ont signé leur marché en ma présence et celle de Mr YESTE architecte responsable de la maîtrise d'œuvre. Le 22 octobre l'entreprise Vallespir Construction de Prats de Mollo a commencé la démolition de l'ancienne salle de bal et de cinéma. La fin des travaux est programmée pour juin 2019 (si tout va bien).

**\* Les travaux sur la courtine de la tour médiane de Cabrenç.**

Avec la société Vallespir Construction qui est chargée de réaliser les travaux, nous avons obtenu, pour le même montant, le transport des matériaux par hélicoptère. Afin de préparer ce transport, cinq sacs spéciaux, ont été remplis par des membres de l'association avec des pierres récupérées dans les ruines. Nous attendons les beaux jours pour commencer le chantier.

Vous le voyez il y a du « pain sur la planche », mais tous ensemble nous y arriverons.

A toutes et à tous je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé  
et une bonne et heureuse année **2019**

Bien amicalement à tous.

Jean-Marie BOSCH  
Maire de Serralongue



## 47<sup>ème</sup> réunion du conseil municipal du vendredi 20 juillet 2018 :

En début de conseil Monsieur Romain SIMENEL nous a présenté sa proposition de création d'un jardin conservatoire de plantes dépolluantes, sur la commune de Serralongue., qui serait susceptible d'apporter un plus sur le plan touristique mais aussi sur le plan économique.

### 1. Modification statutaire SYDEEL : Délibération

Compétences d'infrastructures de communications électroniques : Le SYDEEL pourra ainsi relayer la retransmission de la télévision dans la continuité de sa mission de service public. Il permettra en outre des services mutualisés dans le domaine technologique numérique.

Vote POUR à l'unanimité

Dernière minute : Suite à une intervention du SYDEEL, une nouvelle délibération est à venir

### 2. Décision Modificative n° 2 Budget eau : Délibération

Au réseau : 011 /61523 140,00 € en négatif

Au titre annulé sur Exercice : 67/673 140.00 € en positif

Vote POUR à l'unanimité

### 3. SPANC66 : Présentation du rapport d'activité final 2017 : délibération

Sur la présentation des installations d'assainissement non collectif, il apparaît qu'un certain nombre de propriétaires n'aient pas encore effectué les travaux nécessaires. Le conseil approuve sous réserve que la liste de ces derniers soit révisée afin de mettre à jour les noms des propriétaires et de retirer les propriétaires du Lotissement Can Guillaou.

Vote POUR à l'unanimité

### 4 – RPOS 2017 : Délibération

Rapport annuel EAU POTABLE : Après lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, les membres du conseil municipal ont délibéré. Rapport annuel ASSAINISSEMENT : Le linéaire de conduites atteint les 35 km. Les installations sont conformes à 100%

Le ramassage des boues des stations dépuracion se font annuellement pour un poids de 22 tonnes

Vote POUR à l'unanimité

### 5 – Reprise de la création du Multiple Rural sans les appartements : Délibération

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme du projet de réhabilitation de l'ancien Café DELOS pour la création d'un Bistrot de Pays. Le coût prévisionnel s'élève à 410 600.00 €

Monsieur le Maire précise que la reprise se fera sans la création d'appartements au dessus du café.

Le conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vote POUR à l'unanimité

### 6 – Avenant au marché de maîtrise d'œuvre : Délibération

Suite à la présentation de l'avenant concernant le marché de maîtrise d'œuvre, il convient de faire apparaître le montant de la somme déjà réglée soit 16 043.50 € H.T

Vote POUR à l'unanimité

### 7 – Santé communale – parrainage mutuelle santé : Délibération

Le conseil demande des explications complémentaires.

La délibération est ajournée



## 48<sup>ème</sup> réunion du conseil municipal du vendredi 14 septembre 2018:

Mr Le Maire a rendu hommage à Lucien Julia, Maire de Montbolo, décédé en août 2018.

Mr Le Maire a remercié tout le monde pour la participation aux festivités du Millénaire.

Mr Le Maire annonce qu'à l'ordre a été rajouté : Biens sans-maitre

### 1 - Modification statutaire du SYDEEL 66 :

Le conseil municipal doit délibérer pour la modification des statuts du SYDEEL 66 (Syndicat Départemental d'Energie et d'Electricité du Pays Catalan) pour la nouvelle compétence infrastructures de communications électroniques.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### 2 – Approbation reprise du projet multiple rural – annule et remplace la délibération du 20/07/2018

Suite aux appels d'offre renégociés le 24/07/18, le coût prévisionnel de l'opération est évalué à 395 582.90 euros HT soit 474 699.48 euros TTC pour la reprise du projet de réhabilitation de la Maison Delos pour la création d'un bistrot de Pays sans les appartements.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### 3 – Orientation PLU :

Mr Le Maire présente un nouveau zonage avec ouverture le long de la route de Can Talrich.

La réunion de jeudi 13/09/18 avec Archiconcept a été annulée suite à l'indisponibilité de la personne en charge de notre dossier. La prochaine réunion aura lieu le mardi 18/09/18. Il y aura ensuite une réunion publique pour présenter le projet finalisé.

### 4 – Multiple rural travaux :

Le début des travaux est prévu pour le 15/10/18. La dépose de la ligne électrique et du compteur est engagée. La demande de raccordement est déjà effectuée. Concernant l'assurance « Dommage ouvrage Bâtiment » : la SMACL a été consultée. Le dossier a été complété et renvoyé. Nous attendons le devis. Une consultation doit être engagée auprès d'AXA, le GAN, la SMABTP (voir si la même que SMACL).

Il faut faire un constat d'huissier avant les travaux pour l'existant et les habitations avoisinantes.

Pour des raisons pratiques, le muret de l'entrée du jardin doit être démonté. Il faut s'assurer qu'il sera refait à l'identique à la fin des travaux.

### 5 – Taxe de séjour :

Le conseil municipal fixe à compter du 1er janvier 2019 les tarifs de la taxe de séjour sur le territoire de la commune :

- ✓ Meublés de tourisme 3 étoiles : 1.00€
- ✓ Meublés de tourisme 2 étoiles : 0.75€
- ✓ Meublés de tourisme 1 étoile : 0.65€
- ✓ Hébergement sans classement ou en attente de classement : 1%

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### 6 – Travaux affaissement de la place :

La rue de la place s'est affaissée au niveau d'une cave. Le devis pour la réfection : Bloquer l'entrée de la « toute »,

Refaire le trottoir pour un montant de 4770,00 euros TTC

Montant Total de l'opération HT : 3975,00 euros (soit 4770,00 euros TTC)

Subvention du Conseil département espérée : 1908.00 euros

Autofinancement TTC : 2862.00 euros

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### 7 – Biens sans-maitre :

Une dizaine de parcelles sans maitre ont été identifiées à Can Guillamou.

Sans retour de propriétaire, ces biens sans maitre seront attribués à la commune si dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité. Un affichage va être mis en place pour communiquer sur les parcelles concernées.

Délibération : vote POUR à l'unanimité



## 49<sup>ème</sup> réunion du conseil municipal du vendredi 12 octobre 2018 :

### 1- Tarif de l'eau 2017-2018 : (délibération)

Les prix de l'eau et de l'assainissement T.T.C pour l'année 2017-2018 applicables du 1<sup>o</sup> Octobre 2017 au 30 Septembre 2018 sont fixés comme suit :

- ✓ Eau potable : 1.14 € le m3
- ✓ Location du compteur : 20.42 €
- ✓ Entretien du branchement : 39.73 €
- ✓ Assainissement : 1.05 € le m3 consommé
- ✓ Entretien des réseaux : 17.66 €

Vote POUR à l'unanimité

### 2 - Biens sans maître ( suite ) : ( délibération)

Les parcelles C 495- C501- C502- C504- C509 – C602- C 494 – C 496 – C 498 – identifiées à Can Guillamou sont concernées. Une procédure est engagée afin de retrouver d'éventuels propriétaires.

Vote POUR à l'unanimité

### 3 – Concours du receveur, attribution d'une indemnité : (délibération)

L'indemnité de conseil au taux de 100 % par an est accordée

Vote POUR à l'unanimité

### 4 – Décision Modificative n°2 budget principal en investissement : (délibération )

#### Fonctionnement :

Art./Chap.	Intitulé du compte	Crédit budgétisé	Montant transfert	Montant proposé
7087/70	Remboursement de frais	0 €	+ 6 920.77 €	6 920.77 €
022	Dépenses imprévues	17 930 €	+ 6 920.77 €	24 850.77 €
739223/014	FPIC	0 €	1 641.00 €	1 641.00 €
022	Dépenses imprévues	24 850.77 €	-1 641.00 €	23 209.77 €

#### Investissement :

Art./Chap.	Intitulé du compte	Crédit budgétisé	Montant transfert	Montant proposé
Opération 176/23	Immobilisation en cours (cimetière)	20 000.00 €	-8 170.00 €	11 830.00 €
21/2151	Réseaux de voirie	0. €	+ 4 770.00 €	4 770.00 €
21/2188	Autres immobilisations corporelles	1 200.00 €	+ 2 400.00 €	3 600.00 €
Opération 171/23	Immobilisations en cours ( tours)	11 000.00 €	1 000.00 €	12 000.00 €

Vote POUR 9 – ABSTENTION 2

### 5 – Travaux sur le Multiple rural :

Avant les travaux, un huissier est venu constater l'état actuel du bâtiment concerné ainsi que celui situé en mitoyenneté et celui en face du n°1 rue Abdon Poggi

### 6 – Multiple rural choix des entreprises : (délibération)

Après lecture du choix et des prix proposés par les artisans retenus pour la construction du multiple rural le conseil a voté

Vote POUR à l'unanimité

### 7 – Assurance dommage ouvrage et T.R.C. – choix de l'assurance : (délibération)

Deux estimations étaient proposées, une par la Compagnie AXA, l'autre par la SMACL ; l'assurance AXA a été retenue Pour un montant de 7 688.40 € TTC pour un coût total des travaux de 395 5825.90 € HT

Vote POUR à l'unanimité

### 8 – Travaux sur le PLU :

Présentation de la dernière proposition du Cabinet ARCHI CONCEPT. De nombreuses questions ont été posées quant à l'ouverture du zonage constructible. Le conseil demande une réunion avec l'architecte et propose 3 dates : 19, ou 29 Octobre ou 5 Novembre 2018 à 18 h à la mairie.

Propose également une date pour une réunion publique le 24 Novembre 2018 à 15h00



## 50<sup>ème</sup> réunion du conseil municipal du vendredi 9 novembre 2018 :

### 1 - Prêt Crédit Agricole (délibération)

Il est proposé au conseil municipal de contracter auprès du Crédit Agricole Sud Méditerranée 2 emprunts de 120 000 euros et de 80 000 euros avec les caractéristiques suivantes :

#### Prêt long terme :

Durée du prêt : 240 mois  
Taux d'intérêt fixe : 1,99%  
Périodicité : trimestrielle  
Echéance : constante

#### Prêt à court terme :

Durée du prêt : 24 mois  
Taux d'intérêt fixe : 1,20%  
Périodicité : Trimestrielle  
Durée du différé d'amortissement : 21 mois

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### 2. Santé communale (délibération)

La commune souhaite donner à ses habitants la possibilité de souscrire à une complémentaire santé à des conditions et des tarifs préférentiels et sans ajouter de charge financière à la commune. Cette mutuelle communale négociée avec AXA permet de souscrire de manière individuelle. Le conseil municipal délibère pour autoriser la maire à signer cet accord. Délibération : vote POUR : 10 – ABSTENTION : 1

### 3. Convention d'adhésion DGFIP – moyens modernes de paiement (délibération)

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a développé un service gratuit de paiement en ligne dénommé TIPI (Titres Payables Par Internet). Ce service permet aux usagers des collectivités adhérentes de payer par l'intermédiaire du gestionnaire de télépaiement de la DGFIP les créances ayant fait l'objet de titres exécutoires ou de factures de rôles via un portail dédié (<http://www.tipi.budget.gouv.fr>). Il véhicule par ailleurs une image moderne de la collectivité et facilite la vie des usagers: disponibilité 24h/24 et 7j/7, simplicité d'utilisation, réactivité ... Pour permettre la mise en œuvre de ce mode de règlement, il faut assurer la compatibilité du système informatique de la commune avec celui de la DGFIP. Pour ce faire, une convention doit être signée entre la Commune et la DGFIP. De plus, le fonctionnement de TIPI génère des frais. La DGFIP prend en charge tous les coûts de fonctionnement liés au système gestionnaire de paiement. En revanche, la commune prend en charge les frais de commissionnement liés à l'utilisation de la carte bancaire et les coûts relatifs à l'adaptation de ses titres ou factures de rôles. Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au dispositif TIPI et de supporter les charges correspondantes.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### 4. Décision Modificative n°3 budget eau – Admission en non-valeur (délibération)

La commune bénéficie du montant de 600 euros suite au branchement de Mr Toutin. Une décision modificative a été prise de façon à ventiler ces 600 euros :

DEPENSES					RECETTES				
ARTICLE	BUDGETISÉ	(À) MANDATÉ	MONTANT ATTRIBUÉ EN €	TOTAL BUDGETISÉ	ARTICLE	BUDGETISÉ	(À) TITRÉ	MONTANT ATTRIBUÉ EN €	TOTAL BUDGETISÉ
8081 FOURNITURE D'ENTRETIEN	330 €	345,48 €	115,58 €	385,88 €	7068 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	11 750 €	12 350 €	600 €	12 350 €
8341 ADMISSION EN NON VALEUR	300 €	340,12 €	140,12 €	340,12 €					
851 PERSONNEL EXTE. SERVICE (3 Fourniture du budget communale)	4 605,58 €	4 605,58 €	200 €	4 605,58 €					

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### 5. Assurance statutaire CNP (délibération)

Actuellement pour nos employés nous payons 7,20%. L'employé est payé au taux normal pendant 2 mois. La commune est remboursée mais perd 15 jours. Avec le nouveau taux à 6,70%, la commune perd 30 jours mais nous gagnons en termes de budget 600 euros par an. Délibération : vote POUR à l'unanimité

### 6. Protection des données personnelles – création d'une mission au CDG 66

Le maire informe le conseil municipal d'une nouvelle prestation à venir en vue de travailler sur la protection des données personnelles des agents.

### 7. Commission de contrôle (gestion des listes électorales) Désignation d'un conseiller

Est désignée pour la commission de contrôle : Jeannette JEANSON

### 8. Compte-rendu des divers travaux en cours

MULTIPLE RURAL : les travaux avancent bien.

PLU : L'an dernier nous avons fait une demande de subvention à la commission de conciliation qui vient de nous Octroyer 9500 euros.

SYDEEL : demande si nous avons des travaux d'enfouissement : réponse négative

AGENCE DE L'EAU : le taux de la redevance pour la pollution domestique va baisser de 0,29€/m3 à 0,27€/m3



## **51<sup>ème</sup> réunion du conseil municipal du vendredi 7 décembre 2018 :**

### **1 - Point sur le PLU**

Le PLU a été présenté en réunion publique. Il doit être envoyé aux services de l'état.

### **2. Point sur le multiple rural**

Les premières factures ont été signées par Mr Le Maire. Le chantier avance. Il y a une semaine de retard par manque d'ouvrier.

### **3. Assurances :**

- Dommages ouvrages : Echanges concernant les assurances dommages ouvrages (Génie Clim 66). L'attestation de la société FIC a été mise à jour. Les différentes pièces demandées pour le dossier AXA ont été envoyées le 06/12/18.
- Tennis : La SMACL ne veut pas prendre en compte l'assurance du tennis. La majorité des conseillers souhaite que le terrain de tennis soit assuré. Un appel d'offre va être relancé.

### **4. Schéma d'accès aux ressources forestières (délibération) :**

Le département élabore chaque année un schéma d'accès aux ressources forestières, en concertation avec les communes. Ce schéma prévoit des itinéraires empruntant des routes communales permettant d'assurer le transport pour évacuation du bois depuis les chemins forestiers jusqu'aux différents points de livraison. Le schéma proposé pour la commune a dû être revu avec plus de précision concernant les voies concernées.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### **5. Mise en place du RIFSEEP (délibération)**

Le conseil municipal doit délibérer pour la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

Ce régime indemnitaire est composé de deux parties :

- une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertises (IFSE), qui est fixée selon le niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions (classement dans un groupe de fonctions)

L'IFSE peut être réévaluée dans les trois cas suivants :

- ✓ changement de fonctions
- ✓ changement de grade (promotion)
- ✓ tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonctions.

- un complément indemnitaire annuel (CIA) qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir, qui est facultatif et non reconductible.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### **6. Décision Modificative budget commune (délibération)**

Les crédits sont insuffisants pour payer les salaires et les charges du mois de décembre. Le montant prévu au moment du budget n'a pas été suffisamment estimé. Le conseil municipal doit délibérer pour un approvisionnement du chapitre 012 (charges du personnel) pour un montant de 6800€.

Pour ce faire, un transfert est fait à partir des chapitres 65 (autres charges courantes) : - 2000€ et Chapitre 022 (dépenses imprévues) : - 4800€.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

### **7. Approbation du rapport CLECT (délibération)**

Mr Le Maire présente le rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de la CCHT (Communauté des communes du Haut Vallespir). Il est proposé le transfert de compétence concernant l'adhésion au Pays Pyrénées Méditerranée. Pour la Maison des services au public, nous ne payons rien. Le fonctionnement est payé par les communes les plus importantes.

**Nous vous souhaitons  
à toutes et à tous d'excellentes  
fêtes de fin d'année**



## Délibérations 2018

N° 024 au N° 057

N°024	Convention d'adhésion à l'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire (MPO) en matière de litiges administratifs	15/06/2018
N°025	Création d'un poste adjoint administratif principal de 2eme classe / tableau des effectifs	15/06/2018
N°026	Décision Modificative N°1 – Budget eau et assainissement	15/06/2018
N°027	Décision Modificative N°1 – Budget Commune	15/06/2018
N°028	Forêt communale – inscription à l'état d'assiette 2018 – vente de coupe de bois	15/06/2018
N°029	Redevances funéraires	15/06/2018
N°030	Décision Modificative N°2 – Budget eau et assainissement	20/07/2018
N°031	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public assainissement 2017	20/07/2018
N°032	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2017	20/07/2018
N°033	Avenant au marché de maîtrise d'œuvre	20/07/2018
N°034	Reprise de la création du multiple rural sans les appartements	20/07/2018
N°035	SPANC66 – approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif	20/07/2018
N°036	Reprise de la création du multiple rural sans les appartements – abroge la délibération 34/2018	14/09/2018
N° 037	SYDEEL 66 – Approbation des modifications des statuts du syndicat départemental d'énergies et d'électricité du pays catalan	14/09/2018
N°038	Biens sans maître	12/10/2018
N°038bis	Taxe de séjour 2019	
N°039	Réfection affaissement de la place	14/09/2018
N°040	Service des eaux et assainissement – tarif 2017/2018	12/10/2018
N° 041	Concours du receveur municipal – attribution d'une indemnité	12/10/2018
N°042	Décision modificative n°2 – budget commune	12/10/2018
N°043	Multiple rural : choix des entreprises	12/10/2018
N°044	Multiple rural : choix de l'assurance dommage ouvrage	12/10/2018
N°045	Pépinière départementale	12/10/2018
N°046	DM n°2 budget commune – remplace délibération n°46-2018	12/10/2018
N°047	Multiple rural réalisation emprunt	09/11/2018
N°048	Adhésion assurance statutaire CNP	09/11/2018
N°049	Santé – mise en place d'une mutuelle communale	09/11/2018
N°050	DM n° 3 budget eau	09/11/2018
N°051	Modernisation moyen de paiement PAYFIP	09/11/2018
N°052	Taxe de séjour 2019 complète délibération n°38bis-2018	23/11/2018
N°053	Multiple rural emprunt abroge délibération n°47-2018	09/11/2018
N°054	Approbation du schéma d'accès à la ressource forestière	07/12/2018
N°055	Mise en place du RIFSEEP	07/12/2018
N°056	DM n°3 commune	07/12/2018
N°057	Approbation rapport CLECT	07/12/2018



## ATTENTION AUX INCIVILITES :

Il paraît nécessaire de rappeler à certains que nous sommes tous responsables de l'aspect et la présentation de notre village, tant pour les visiteurs que pour nous-mêmes ; nous l'avions déjà évoqué l'année dernière avant l'été.

Aussi, nous vous demandons de respecter et faire respecter le bon sens et quelques règles :

- déclarer les encombrants en Mairie 8 jours avant le ramassage mensuel (en principe le 1<sup>er</sup> lundi du mois), une brochure d'information est disponible en Mairie ; voici les dates pour 2019 :
  - ✓ Lundi 07 janvier
  - ✓ Lundi 04 février
  - ✓ Lundi 04 mars
  - ✓ Lundi 01 avril (ce n'est pas un poisson !)
  - ✓ Lundi 13 mai
  - ✓ Lundi 3 juin
  - ✓ Lundi 1 juillet
  - ✓ Lundi 05 août
  - ✓ Lundi 02 septembre
  - ✓ Lundi 07 octobre
  - ✓ Lundi 04 novembre
  - ✓ Lundi 02 décembre
- déposer les emballages, le verre et les sacs poubelles dans les containers prévus à cet effet (et pas à côté...)
- porter les autres types de rejet (métal, petit mobilier, déchets verts, etc...) dans une déchetterie :
  - ✓ Saint Laurent de Cerdans (ouvert du lundi au samedi sauf mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30),
  - ✓ Prats de Mollo (mêmes jours et heures),
  - ✓ Alzina Rodona (ouvert du lundi au samedi, mêmes heures).
- tenir les chiens à domicile, les accompagner pour les sortir et ramasser leurs déjections sur la voie publique ; trois distributeurs de sachets de propreté sont à disposition : les sachets sont destinés aux déjections des animaux et non comme poubelle à domicile.

Merci pour votre civisme et le respect de votre village.

Quelques exemples de ce qu'on a pu voir ces derniers mois.



## UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR LES SERRALONGUAIS :

Lors de la séance du 09 novembre, le Conseil Municipal a souhaité donner aux habitants de Serralongue la possibilité de souscrire à une **complémentaire santé à des conditions et des tarifs préférentiels**, ceci sans ajouter de charge financière à la commune.

Cette mutuelle communale négociée avec **AXA** permet à chacun de souscrire de manière individuelle ; elle permet notamment aux retraités et aux indépendants d'avoir une couverture à des tarifs très avantageux pouvant aller jusqu'à - 30 %. Un courrier de l'Agent Général d'Assurance devrait parvenir aux habitants expliquant de façon simple la teneur de ce partenariat ; il pourrait également tenir une permanence d'une demi-journée hebdomadaire à Serralongue et, sur demande, se déplacer à domicile.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Jean Noël SANTALO, Agent Général d'Assurance**, 8 boulevard Baills Pallares 66150 Arles sur Tech au 04 68

39 10 67 ou par mail : [agence.santalo@axa.fr](mailto:agence.santalo@axa.fr)



## Comité des fêtes de Serralongue :

L'assemblée générale du Comité des fêtes s'est tenue le 27/10/18.



La présidente Mélanie JULIA a indiqué que malgré des Conditions météo compliquées, l'équipe a su rebondir ; Chacun a apporté son aide dans les divers domaines : préparatifs, service, tenue du bar, ménage...

Le dynamisme et l'implication de tous à porter ses fruits.

Après un rapport financier positif voté à l'unanimité, est procédée l'élection du nouveau bureau :

<u>Président</u>	: Mélanie JULIA	<u>Vice-président</u>	: Julien TORRAILLES
<u>Trésorier</u>	: Candy CHALLET	<u>Trésorier adjoint</u>	: Christelle MOLI
<u>Secrétaire</u>	: Sabine QUINTANA	<u>Secrétaire adjoint</u>	: Laure MARQUES

Le programme des festivités de l'été prochain est présenté :

Festivités du 14 JUILLET 2019 :

**Samedi 13/07/19** : Animation, grillade et feux d'artifice

FESTA MAJOR 2019 :

**Lundi 12/08/19** : Llevant de taula toute la journée.

**Mardi 13/08/19** : 22h00 : Orchestre « SUSPEN'S »

**Mercredi 14/08/19** : 16h30 : Sardanes avec la Cobla « Sol de Banyuls »

Le soir : Rifle du millénaire

**Jeudi 15/08/19** : 16h00 : Chants catalans - 22h : Soirée à thème à définir

**Vendredi 16/08/19** : 16h00 : Lancer d'Espadrilles (Syndicat d'initiative)

**Samedi 17/08/19**: Gambamoulade animée par une banda suivi d'une soirée sono



Mais en attendant le retour des beaux jours d'été, le Comité des fêtes vous convie à sa traditionnelle **rifle de fin d'année**

**le samedi 29 décembre 2018**

**à 16h**

**à la salle polyvalente**

**Venez nombreux ... de superbes lots vous attendent !!!**

**SERRALONGUE**  
**Rifle de Noël**

**16 QUINES**  
**4 Cartons PLEINS**      1 carton 5€  
3 cartons 13€

**Lots traditionnels,**  
**Produits locaux**      **16h**

**29**  
**29**  
**S A M E D I**  
**D E C E M B R E**

## Tennis Club Serralonguais :

Le dimanche 9 décembre 2018, a eu lieu la réunion du bureau du Tennis Club Serralonguais à la salle des associations.

Le président Jean Marie SERDANE a présenté un bilan positif avec 41 locations et 29 cartes de membres vendues : 10 cartes adultes et 18 cartes enfants.

Le président et le bureau tiennent à remercier Fleur du Café de la Poste, qui a géré avec rigueur les locations.

Le Tennis Club Serralonguais **recherche des bénévoles** pour donner des cours ou encadrer des enfants. En effet, il y a des demandeurs pour l'année scolaire et/ou les vacances scolaires. Si cela vous intéresse, vous pouvez vous rapprocher du Président Jean Marie SERDANE.



L'assemblée générale est programmée le **samedi 29 décembre 2018 à 11h à la salle des associations.**

Cette réunion est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent intégrer le bureau ou apporter leurs idées pour pérenniser la pratique du tennis en Haut Vallespir et en particuliers à Serralongue.

## La boule de Cabrenç :

« La Boule de Cabrenç » a clôturé une belle année 2018 marquée par plusieurs concours : Concours de l'Epiphanie, Concours de l'Ours, Concours de Pâques, Challenge Guy Pujol et Challenge Montalat, sans oublier le Concours de jeunes.

Nous pouvons également mentionner que les joueurs Serralonguais sont également présents dans les concours des villages du Haut Vallespir, ce qui est largement souligné et apprécié de nos voisins.

Le Président, le bureau et les membres actifs vous donnent rendez-vous pour une nouvelle saison au boulodrome de Serralongue.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de La Boule de Cabrenç sur le site [www.facebook.com/labouledecabrenc](http://www.facebook.com/labouledecabrenc). Aimez, likez et suivez ...



## L'œuvre du Millénaire :

C'est en présence de Mme Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, de M. Alexandre Reynal, Conseiller Départemental et Maire d'Amélie-les-Bains, de M. René Bantoure, Président de la Communauté des Communes du Haut Vallespir et maire d'Arles sur Tech, de M. Bruno Vidal, Président des Ferronniers d'art catalan, de M. Xavier Santos, Maître de forge à Barcelone, de M. Claude Ferrer, maire de Prats de Mollo, de Mme Agnès Parayre, maire de Lamanère, de M. Daniel Baux, maire de la Bastide, de M. Jean-Jacques Lopez, maire de Salses, de M. Jean-Claude Peralba, maire de Villemolaque, de nombreux élus et de nombreux spectateurs, que M. Jean-Marie Bosch, le maire, a inauguré l'œuvre offerte à la commune par l'association des ferronniers d'art catalans, présidée par Mr Bruno Vidal et réalisée à Arles sur Tech, pendant les rencontres internationales de ferronnerie.

Cette œuvre « Valarcirca, la coupe des valeurs » a été réalisée par Xavier Santos, maître de forge à Barcelone et ses compagnons. Elle se dresse majestueusement à l'entrée du village sur un socle de granit construit par M. Jacques Marqués. Pour Xavier, elle représente plusieurs valeurs : "La lumière", signe de vie et d'espoir. Les lumières qui ne s'éteignent jamais se sont les étoiles.

On retrouve la grande ourse sur le cercle de base, l'étoile polaire au centre de l'œuvre et sept étoiles à l'extrémité de chaque bras.

"Le feu", encore signe de vie et d'espoir. Du feu que l'on peut faire sur la vasque centrale, pour communiquer comme par le passé avec les tours de Cabrenç, Cos et Batère.

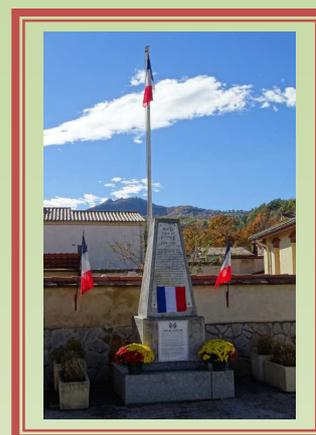
Enfin « Valarcirca » est et restera la lumière de l'espoir. Une chèvre cabrée, cadeau du Président des Ferronniers d'art catalan, supporte entre ses cornes les explications en français et en catalan.

Cette inauguration débutait les festivités du millénaire du village. Après les différents discours des partenaires et des élus, un apéritif copieux réunissait tous les participants sous un chapiteau dans la cour de l'école. .  
Jean Pierre Juanole



## Novembre 1914-1918 :

A l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre 1918, les anciens combattants, les élus et les administrés se sont retrouvés pour la cérémonie devant le monument aux morts. Cérémonie plus particulière cette année avec l'exposition initiée par Elisabeth et Robert Hinsberger et la lecture par les enfants de l'historique des 33 serralonguais morts au combat. A 11h comme dans toutes les communes de France les cloches ont sonné, et pour cette occasion, René Magna avait programmé le carillon sur les notes de La Marseillaise. Après le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts jouée par le jeune Léandre, la Marseillaise et la collecte du Bleuet, le cortège s'est dirigé vers le café de la Poste pour un apéritif offert par la municipalité.



La veille, en présence des familles serralonguaises de nos soldats disparus lors du conflit de 1914-1918, a eu lieu l'inauguration de l'exposition préparée par Elisabeth et Robert Hinsberger. Deux ans de travail pour recueillir les témoignages, rechercher dans les archives, sur les lieux de mémoire pour rendre hommage à ces serralonguais morts au combat.



**Vous pouvez retrouver toutes les photos et explications d'Elisabeth et Robert HINSBERGER sur leur site : <http://serralongue-14-18.webnode.fr/>**

## Travaux du Multiple rural :

Après l'exploitation par Jacques Délos jusqu'en juin 1980 et la reprise de l'activité pendant trois ans par Josette et Nicolas Noguer, la municipalité de l'époque avait racheté la licence IV pour la donner en gérance sur le site de l'ancienne poste à partir de janvier 1984, ce qui est actuellement le Café de La Poste.

Par la suite une grande partie du bâtiment Délos comprenant l'ancienne salle de bal et de cinéma a été rachetée par la mairie dans le but d'y installer un multiple rural avec café et restaurant.

Après quelques années d'études et de recherche de financements, le dossier de consultation des entreprises a été lancé ce printemps et le marché a été signé avec essentiellement des entreprises locales depuis fin juillet pour un démarrage des travaux au 15 octobre 2018.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architecture Joseph Yeste.

Le lot le plus important comportant la démolition de la toiture, la reprise des murs en surélévation et l'ensemble du gros-œuvre a nécessité d'importants moyens de l'entreprise Vallespir Construction. Une dizaine d'entreprises pour un marché de 13 lots seront mobilisées sur ce chantier pour une fin de travaux programmée fin juin 2019.



Quelques chiffres :

Montant du marché : 484 704, 00 € TTC sur une enveloppe globale de 518 000 €.

Subvention du Conseil Régional : 59 334,00 €

Subvention Conseil Départemental : 60 000,00 €

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 72 100,00 €

FISAC (Fond d'Intervention Service, Artisanat et Commerce) : 62 228,00 €

Contrat de Ruralité : 50 000,00 €

CCHV (Communauté de Communes du Haut Vallespir) : 40 000 €

Le montant à autofinancer pour la commune est légèrement supérieur à 20 % du montant hors taxes des travaux.

## Cérémonie du Millénaire 2018 :

### **Epilogue du Millénaire :**

Afin de remercier celles et ceux qui ont œuvré pour la préparation, l'organisation et le déroulement du Millénaire, les organisateurs ont le plaisir d'inviter toutes ces personnes à un apéro-dinatoire qui sera organisé le :

**Dimanche 30 décembre 2018 à 12h00**

à la salle polyvalente.

**A bientôt pour ce moment de convivialité !**



## NAISSANCES :

**Félix**, au foyer de Valentine COMAILLS et de Juan RODRIGUES-GARCIA. Félicitations aux parents et aux grands parents : Céline et Jean-Pierre COMAILLS

**Jade** au foyer de Caroline NOU et Thomas TRONEL. Félicitations aux parents et aux grands parents : Pascale et Jean NOU.

**Alessandro** au foyer de Cécile GROSSI et de Guillaume HENRIC. Félicitations aux parents et aux grands parents : Roselyne et André HENRIC.

**Martha** au foyer de Marie-Christine et Bernard COLL. Félicitations aux parents et aux grands parents : Simone et Médard COLL.

**Eden** au foyer de Clémence CAVALLINI et de Nicolas ROBINOT. Félicitations aux parents, à la grand-mère : Fleur SANTONI et à l'arrière-grand-mère : Françoise DAGUES.

**Corentin** est né au foyer de Sophie et Julien NOU. Félicitations aux parents, aux grands parents : Antoinette et Edmond NOU ainsi qu'à toute la famille.



En ce second semestre 2018, nous ont quittés :

**Michel DUNYACH**, **Anna MASSARDO** née NOELL, **Jacques MAXEL**, **Augustin PUIGMAL**. Toutes nos condoléances aux familles.

## Notre nouvelle secrétaire de Mairie :



En mai 2017, Marie-Aminthe Kourouvakalis prenait le poste de secrétaire de Mairie. Résidente à Villelongue dels Monts le trajet domicile-travail devenait contraignant pour elle.

Afin de remédier à ce problème, le maire et le président de la communauté de communes du Haut Vallespir ont conclu une permutation de personnel validée par les deux collectivités et depuis quelques semaines c'est Delphine Guix, résidente à Arles sur Tech, qui a pris les fonctions de secrétaire de Mairie.

Bienvenue à Delphine à qui nous souhaitons beaucoup de réussite dans ces nouvelles fonctions au service des Serralonguais.

## Correspondant Serralonguais :

# L'INDEPENDANT



Vous pouvez retrouver les articles de Serralongue sur internet à l'adresse ci-dessous :

<http://www.lindependant.fr/pyrenees-orientales/serralongue/>

Pour toute demande de diffusion d'articles, le correspondant Serralonguais : Jean Pierre JUANOLE est joignable aux Coordonnées suivantes :

**Tel. :** 06.76.15.95.00

**Email :** jean-pierre.juanole@orange.fr

*Le Maire,  
Les Adjointes,  
Les Conseillers municipaux,  
Le Personnel communal,  
De Serralongue*  
*Vous souhaitent de bonnes fêtes  
de fin d'année*

*Vœux de la municipalité :*  
*Dimanche 13 janvier 2019*  
*à la Salle Polyvalente à 15h00*